

**INFORMATIONS N° 10**  
**AUX MEMBRES D'HONNEUR, MARRAINES ET PARRAINS**  
**DES JEUNES ENCADRES PAR L'ONG BURUNDAISE**  
**« ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES VULNERABLES »<sup>1</sup>**

**DES NOUVEAUTES CETTE ANNEE 2008**

**\* Première nouveauté.**

Le nouveau président qui a été élu à la tête de l'ONG a pris ces fonctions très à coeur. En effet, maître Bosco Nduwimana avait endossé provisoirement cette responsabilité suite à l'exclusion pour détournement de fonds de l'ex représentant légal. C'est un autre Nduwimana qui a été élu. Augustin n'est pas nouveau dans le domaine. En effet, c'est avec lui et quelques amis que nous avons débuté l'action envers les enfants de la rue en 1992. Suite à divers événements Augustin avait dû s'expatrier aux USA. Il est revenu au Burundi il y a quelques années. Devant la nécessité de trouver un remplaçant à Bosco, je l'ai relancé et il a accepté de reprendre la tâche

**\* Deuxième nouveauté :**

L'auto-responsabilisation des aînés a été la première préoccupation de Augustin. Plusieurs aînés qui avaient un métier mais vivaient toujours un peu à nos dépendants ont reçu après concertation et signature d'un contrat de gestion, une somme d'argent afin de leur permettre de se lancer dans la vie active. Première étape : générer des économies.

**\* Troisième nouveauté**

Certains adolescents de la rue encadrés depuis novembre 2006, ne faisaient finalement que prendre le repas chez nous. Ils ont été renvoyés. D'autres qui essaient de s'en sortir sont toujours aidés financièrement pour leur réinsertion.

**\* Quatrième nouveauté**

accueillir des enfants de la rue dans le but de les aider à se réinsérer dans la vie. Augustin veille à ce que l'âge ne soit pas supérieur à 15 ans et met une condition : se dire prêt à regagner l'école.

**\* Cinquième nouveauté**

Une attention particulière va être donnée aux problèmes des filles membres de AJV. Elles vivent toutes depuis 1994 dans le camp de déplacés de Buterere, dans des conditions très précaires (pas d'électricité et 3 robinets pour 5000 habitants). Deux, notamment, sont orphelines et vivent avec un frère aîné, ce qui cause problème. Notre idée est de louer une maisonnette, de l'équiper d'un éclairage photosolaire pour permettre à nos filles d'étudier le soir (la nuit tombe toujours aux environs de 18h30), d'engager une assistante sociale afin qu'elles puissent recevoir des conseils (une fille de 17 ans a fait une fausse couche, une autre de 19 ans vient d'accoucher), d'engager un répétiteur de français afin de mieux maîtriser la langue et mieux comprendre les cours donnés en français (tous les burundis parlant la même langue, dès qu'ils sont ensemble, le français est abandonné et donc mal maîtrisé). Le nombre de filles membres de l'ONG pourra être augmenté.

Parallèlement, dans ce pays d'agriculteurs, nous allons louer un terrain afin de permettre aux filles et surtout aux parents qui les hébergent de cultiver la tomate et d'essayer d'avoir une certaine autonomie. Cette initiative est le prélude à un projet plus grand : une culture de tomates sous serre avec méthode du goutte à goutte.

## L'EQUIPE DE FOOTBALL

Elle est inscrite dans le championnat cadet (moins de 17 ans). De ce fait, cette année, 7 joueurs doivent nous quitter pour rejoindre des équipes d'âge supérieur. Nous aurions pu monter d'un cran et jouer en division IV. Mais l'inscription était équivalente à 300€. Que ne peut-on faire avec cette somme dans un pays où beaucoup de jeunes sont nécessiteux ! Et puis nous avons 24 joueurs, notre but n'est pas d'entretenir une équipe de champions, mais de donner du bonheur à des jeunes en difficulté. La décision a été prise, peut-être ne jouerons-nous plus la tête du classement, mais des jeunes auront leur chance de jouer.

## BUDGET EN 2008.

Le projet de foyer social mis à la disposition des filles s'établit à 2.300€. L'argent serait obtenu en partie par le biais de Monsieur Detremmerie, président de l'intercommunale IEG qui nous soutient déjà dans les frais de l'équipe de football.

Quant au budget de gestion : salaires des encadreurs, frais scolaires, frais de santé, folklore, équipe de foot, encadrement des enfants de la rue, aide à l'insertion professionnelle, il s'établit à près de 10.000€ pour 2008. Nous allons couvrir ce budget grâce à votre parrainage, des dons, mais aussi par un autofinancement.

## AUTOFINANCEMENT

Un deuxième colis d'artisanat va bientôt nous parvenir par fret aérien. En attendant le docteur Damien, un « frère scout », est arrivé en Belgique pour une semaine de stage, emmenant dans ses bagages treize kilos d'artisanat. Si vous avez besoin de faire un cadeau « spécial », n'hésitez pas à faire appel à notre bel artisanat. Bientôt la fête des mères, des pères, ...



Stand d'artisanat lors d'une brocante

## STATUTS ET NOMS

Le premier statut déposé auprès d'un notaire date de 1999. Depuis beaucoup de choses ont évolué et notamment : le changement de représentant légal, destitué pour détournement (mais essayant toujours de nous nuire) et l'implication des aînés dans l'encadrement. De nouveaux statuts sont donc en passe d'être déposés et un nouveau nom est en discussion. On s'achemine vers « Entraide et accompagnement de jeunes en difficulté », en sigle EAJD.

Le statut prévoit une catégorie de « Membres d'Honneur » dont vous faites partie.

## NOUVEAU PARRAIN

Nous avons la chance d'accueillir monsieur Casterman, bourgmestre de la commune de Rumes, qui nous parraine deux filles.

## NOUS VOUS INFORMONS

On entend trop souvent : « est-on certain que notre argent parvient bien aux destinataires ? » Au-delà du courrier de vos protégés que nous essayons de vous faire parvenir le plus souvent possible et vu les difficultés, nous allons essayer de vous faire parvenir l'information trimestriellement.

Un grand merci pour votre soutien.

AUGUSTIN NDUWIMANA, représentant légal & JEAN-MARIE SCHILTZ, représentant en Belgique